

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
<b>Herausgeber:</b>	Empirische Kulturwissenschaft Schweiz
<b>Band:</b>	14 (1910)
<b>Artikel:</b>	Usages, habitudes, croyances superstitieuses et autres traditions diverses recueillis à Lourtier (Vallée de Bagnes)
<b>Autor:</b>	Gabbud, Maurice
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-111245">https://doi.org/10.5169/seals-111245</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Köln. Vier Exemplare des XV. und XVI. Jahrhunderts aus der Sammlung Schnütgen im Kunstgewerbe-museum. Abg. in *ZEITSCHR. f. christl. Kunst* 1909 Taf. VI, dazu Text von Schnütgen. (Vidi.)

München. Im bair. Nationalmuseum N. 1115, 1142, 1153 (Katalog VI. 1896) XVI. Jahrh.

Nürnberg. Im Germanischen Museum.

Reichenhall (s. S. 289. A.).

Schaffhausen (s. oben).

Schennis. Ein hölzernes Exemplar aus dem XVI. Jahr-hundert in einer Kapelle.

Wien. Ein Exemplar aus Südtirol im Museum für österr. Volkskunde. Abg. HOVORKA-KRONFELD a. a. O. S. 187.

Zürich. Silbernes Stück des XV. Jahrh. aus Schaffhausen.

---

## Miszellen — Mélanges

---

### **Usages, habitudes, croyances superstitieuses et autres traditions diverses recueillis à Lourtier (Vallée de Bagnes).**

I. Conseil aux femmes: Pour avoir de long cheveux il faut en couper le bout le jour de Sainte-Madeleine (Marie-Madeleine 22 juillet).

II. Comptez chaque soir et neuf soirs de suite neuf étoiles (la neuvaïne des étoiles) et vous vous marierez dans l'année.

III. Croyance aux revenants: Les revenants ont *sept* fois plus peur d'approcher les vivants que ceux-ci de les voir. La croyance aux revenants est très enracinée parmi la population — il est à noter que sur ce point les sceptiques sont en nombre croissant — et l'on cite des faits — malheureusement peu contrôlables — qui se font de plus en plus rares à mesure qu'ils se rapprochent de nous. Cf. à ce sujet de nombreuses légendes de Courthion (*Veillées des Mayens*) et de moi-même dans des livres du Dr. Jegerlehner, à publier prochainement.

IV. La chance dans les loteries (d'origine exotique, me semble-t-il).

1<sup>o</sup> Coller un trèfle à quatre feuilles au revers d'un billet pour que ce numéro sorte parmi les gagnants.

2<sup>o</sup> Se saisir d'un lézard à queue fourchue:

3<sup>o</sup> Ranger des billets sur les bords d'une assiette, dans laquelle se trouve un ver qui doit en sortir. Le billet sur lequel le ver se mettra à ramper et qui se collera à sa visqueuse *peau*, sera le bon (probablement le gagnant du gros lot).

V. Chez les animaux et dans le genre humain, de deux jumeaux de

sexé différent, l'un d'eux doit être impropre à la reproduction; se vérifierait-il scientifiquement?

VI. Le hoquet fait *croître* l'enfant qui en est assailli et qui l'accueille joyeux.

VII. A Lourtier, et sans doute ailleurs, lorsqu'on présumait que deux fiancés allaient faire publier les bans le lendemain, des jeunes gens, quelquefois des rivaux évincés, prenaient des sacs de sciure, qu'ils semaient en allant de la porte de la maison d'un des fiancés au domicile de l'autre. (Cette coutume a disparu.)

VIII. Si les enfants pleurnichent et se débattent lorsque leur mère ou leur bonne se dispose à les peigner, celle-ci leur dit: «Garde seulement tes poux, ils se mettront en chaîne en s'accrochant les uns les autres et te mèneront noyer dans la Dranse.» Le récalcitrant, que cette prédiction rend doux, se laisse bénigneusement peigner et laver.

IX. Les *venins*. Subir au même endroit du corps et simultanément la piqûre d'une ortie, celle d'une guêpe et celle d'une fourmi rousse (l'espèce dite dans la contrée, *fourmi rousse*, est réputée produire une piqûre très douloureuse) équivaut à celle d'un serpent venimeux; résultat: la mort dans peu de temps.

X. Les superstitions relatives au *nombre 13* et au *vendredi*, répandues dans beaucoup de pays et qu'on pourrait appeler des *aberrations classiques*, sont presque totalement inconnues à Bagnes: le nombre 13 est le numéro de Judas, dit-on cependant. Judas se pendit à un sureau.

XI. Le *gaucher* (celui qui se sert de préférence de la main gauche) doit une journée au diable.

XII. Ne pas brasser la crème ou *fleur* (crème insuffisamment *battue*), avec une fourchette, ni plonger cet instrument dans du lait, car en le faisant ce serait piquer le pis de l'animal qui l'a fourni.

XIII. *Les belettes*. Ne pas les pourchasser, ni leur faire du mal, mais les apprivoiser avec des mots caressants (Bonne, bonne!) car elles se vengeraient des violences qu'on aurait exercées contre elles, en allant même à l'étable, mordre le pis de la meilleure vache que possède celui qui les a maltraitées.

XIV. *Les abeilles*. On a observé (?) que les abeilles devenaient tristes et rentraient abattues dans les ruches lorsqu'un deuil se produisait dans la famille de leur maître.

Pour que les abeilles prospèrent, il faut que dans les familles qui sont en possession de ruches règnent la paix et la concorde entre leurs divers membres (qu'il n'y ait point de tiraillements entre eux), qu'elles soient charitables envers les pauvres.

Trait de mœurs. Les abeilles butinent sur les propriétés de tout le monde, en conséquence les propriétaires apiculteurs doivent être généreux envers tout le monde, et surtout envers les indigents. S'ils tiennent à la prospérité de leur industrie, ils doivent distribuer quelque peu de miel à droite et à gauche aux plus besogneux. Lorsque l'on allait acheter du miel pour un pauvre malade, le charitable apiculteur recevait l'argent, puis le laissait tomber en secret dans le vase où l'on avait mis le miel.

XV. Si vous comptez au moins cent étoiles le même soir, des verrues paraîtront sur votre corps.

XVI. *La Vierge.* Le mille-pertuis tire son nom vulgaire de *trutsèran* (du verbe *trotsyè*, heurter, frôler) de ce que la Vierge, je ne sais en quelle circonstance, frôla de sa robe, une de ces plantes. (Ceci a été répandu dans mon entourage par une femme originaire de Chamoson et érudite en fait de folklore, et pourrait n'être chez nous qu'une importation).

Nous possédons un dicton disant: Il n'y a pas de samedi sans soleil (et dans les *Proverbes* recueillis à Lens par G. Pfeiffer on rencontre: Les samedis sans soleil sont plus rares que les filles sans orgueil). De ces dictons on peut rapprocher ceci: La Sainte Vierge n'avait qu'une chemise, elle la lavait le samedi *qui faisait bon* pour la sécher et le dimanche matin, elle était sèche à point.

XVII. Quand la taupe vient établir ses taupinières dans l'enceinte des bâtiments, en dedans des *gouttières* (de la ligne tracée autour du bâtiment par l'eau qui tombe du toit) c'est signe de mort prochaine du chef de maison (du père de famille généralement).

XVIII. Si la chouette vient pendant la nuit chanter près des fenêtres d'une maison où souffre un malade, c'est signe de mort prochaine de ce dernier.

XIX. Un mariage célébré à l'église, pendant qu'un cercueil y est déposé, a pour résultat la mort certaine d'un des deux époux dans les six mois.

XX. Si une femme enceinte va visiter un moribond, l'enfant naîtra avec la couleur cadavérique de l'agonisant (scientifique?).

XXI. Mettez un trèfle à quatre avant de vous chauffer, sous le gros orteil du pied. La première personne de sexe que vous rencontrerez sera votre futur conjoint (ou conjointe).

XXII. Si une femme enceinte passe sous le cou d'une jument, elle ne donnera le jour à sa progéniture qu'après une gestation de douze mois au lieu de neuf. La gestation d'une jument étant d'un an, me dit-on.

XXIII. Si une bête de somme foule aux pieds certaine plante (l'an-gélique probablement) les clous des fers se détachent et ceux-ci restent à l'endroit même.

XXIV. Préparez le vinaigre le *vendredi saint*, si vous voulez qu'il soit de bonne qualité.

XXV. Les boucs, verrats éloignent les serpents et les belettes des étables où ils logent. Ils sont réfractaires à la peste, dit-on, et préservent de sa contagion les endroits où ils résident.

XXVI. Si les hommes savaient combien les noix leur sont pernicieuses, ils se lèveraient pendant la nuit pour déraciner les noyers; en revanche si les femmes savaient combien elles sont favorables à leur santé, elles se lèveraient également pendant la nuit pour planter des noyers.

XXVII. Si après un décès le cadavre ne se rodit pas, c'est que le défunt sera suivi, dans peu de temps, au tombeau par un de ses proches parents ou un de ses amis.

XXVIII. Quand les poules imitent le chant du coq, c'est l'annonce d'un malheur, qui arrive le jour même dans la région.

XXIX. Si l'on éprouve des bourdonnements d'oreilles c'est que quelqu'un parle de soi; si c'est l'oreille droite qui *bourdonne*, c'est qu'on dit

du bien, si c'est l'oreille gauche c'est du mal, des critiques malveillantes que l'on profère.

XXX. Formules que l'on prononce lorsque quelqu'un a éternué: Bon Dieu te croisse, Bon Dieu te bénisse.

XXXI. Si, lorsque le rétameur (*magnin* en dialecte) installé dans le village où il est en tournée, fait des cuillers d'étain, quelqu'un se mettait à percer l'étoffe d'une des poches de son pantalon, la cuiller en sortant du moule serait toute percée de petits trous.

XXXII. Autrefois, à l'école primaire, on gratifiait chaque samedi, le premier de la première classe d'un ruban de soie rouge disposé en croix de Saint-André, qu'il portait à l'église le dimanche épingle sur sa poitrine. Le premier de la seconde *division* recevait un ruban rouge et bleu et celui de la troisième un ruban, également en croix, aux couleurs rouge et verte.

XXXIII. Manger le cœur d'un serpent: Pour devenir sorcier — et aussi pour comprendre le langage des animaux.

On m'a rapporté le conte suivant: On avait hébergé dans une ferme, un vagabond qui au milieu de la nuit, écouta attentivement le chant du coq, qui lui apprit que les vaches s'étaient déliées à l'étable et qu'ainsi un accident était imminent. On pénétra dans l'étable, sur le conseil de l'inconnu, et l'on y trouva des vaches déliées qui se battaient.

XXXIV. On dit, chez les armaillis, que certaine plante (laquelle? ses noms savant et vulgaire, même la connaissance de la plante me sont inconnus) déposée dans l'intérieur de la cabane où l'on fait le fromage, empêche le lait de cailler.

XXXV. Une autre plante, déposée également à l'intérieur de cette cabane, empêcherait la fabrication du *sérac*. C'est une orchidée, mais j'ignore son nom.

XXXVI. Les serpents redoutent, dit-on, plus de passer sur la plante dite la *serpentine* que de se rouler dans les flammes. Ces reptiles prendront garde d'approcher une personne qui porterait sur ses habits la fleur ou à son défaut le moindre vestige de cette plante. Eloignez les serpents des berceaux déposés dans les champs pendant le travail, en glissant sous le paillasson une fleur de serpentine. Des gents en mettent des brins au-dessus des portes de leur maison et de leurs étables, même en fixent dans les colliers retenant les sonnailles des vaches. — On portait bénir de la serpentine le jour de la Saint-Jean (24 juin).

XXXVII. Les serpents (suite). Donnez à mordre un chiffon de drap à un serpent, puis arrachez-le brusquement, les dents de l'ophidien seront arrachées en même temps.

Versez de l'urine humaine sur un serpent, il se mettra aussitôt à faire des bonds prodigieux et probablement périra.

Tuez le premier serpent que vous verrez et vous n'en verrez plus en votre vie. Avalez les premières fleurs de blé que vous verrez au printemps et vous ne verrez point de serpents dans l'année.

XXXVIII. Us et coutumes. La Tisserande (son salaire d'autrefois).

Pour la nouée: le diner gras le dimanche — avec une portion de viande à emporter à domicile sur le *tranchoir* (planche à viande) pour servir à la tisserande de diner le lendemain.

Pour l'ourdissage: un gros morceau (la *marinda* ou *le bokon*) de pain, et un demi-vacherin (quelquefois: vacherin entier) plus cinquante centimes le *rang* (aujourd'hui un franc le *rāng* de drap tout compris.)

XXXIX. Résultats d'un mariage entre trop près parents: ou la discorde règne entre les conjoints — ou leur union est stérile (aucun enfant n'en naissant) — ou leur progéniture sera affligée de tares morales, idiosyncrasie, ou physiques, infirmités incurables, état de santé général débile et souvent ces descendants n'ont qu'une vie très courte.

XL. *Deux vaches attachées à la même chaîne*. C'est le fait prodigieux que l'on raconte encore bien des fois et qui trahit bien le sens général des traditions et des préoccupations alpicoles. Courthion (*Veillées des Mayens*) en parle dans la légende: la *Neuvaine de la Saint-Sylvestre* et la tradition orale cite plusieurs cas où cette chose extraordinaire et impossible aurait été constatée, mais toujours par des parents ou des grands parents, jamais à ma connaissance par des personnes, certifiant avoir vu ce fait de leurs propres yeux.

XLI. Observation de jeunes berger (ordinairement sans montre) pour savoir quelle heure il est les jours de brouillard (les jours de soleil, les alpicoles ne sont guère embarrassés pour savoir l'heure durant la journée, ils ont à leur service toute une série d'observations sur l'arrivée ou le départ des rayons solaires de tel ou tel point de la région). Les yeux des chèvres, d'ovales qu'ils paraissent durant la journée, s'arrondissent peu à peu à mesure que l'on s'approche de la tombée de la nuit, heure de la rentrée.

XLII. Sorcellerie. On rapporte couramment qu'il y avait autrefois certaines personnes adonnées à la sorcellerie, qui pouvaient tirer du vin d'un tonneau, dont ils avaient préalablement remarqué la position («*de quel côté il était tourné*») en plantant leur couteau, ou un autre instrument tranchant dans l'écorce d'un arbre ou dans une colonne de bois à leur portée. Le liquide précieux s'échappait par cette incision et on n'avait qu'à le recevoir dans un vase. Ceci se serait fait, d'après une tradition très accréditée, par un berger de la montagne de Mille (Bagnes) ou par le fromager de l'alpage de Larzay (commune voisine de Sembrancher), qui aurait par cet étrange mais commode procédé, fourni les moyens à ses compagnons de la montagne, de faire une ribote, le jour de Saint-Etienne (2 août patron de Sembrancher) aux dépens du recteur de l'alpage, dont il avait remarqué le jour *des dépens* (avant l'inalpe) la disposition des tonneaux de vin à la cave.

Comme condition principale, à côté sans doute de procédés et formules occultes et mystérieuses, il est nécessaire de savoir dans *quelle direction* le vase que l'on veut vider *est tourné*. Les guérisseurs du mal du quartier doivent absolument connaître la position du patient à guérir et les *jeteurs de sort* ne peuvent pratiquer efficacement leur sinistre besogne qu'une fois instruits de la position momentanée du sujet (personne ou animal) sur qui ils prétendent opérer.

J'ai cru voir dans ces trois cas où se rencontre la même incompréhensible condition, une corrélation significative, susceptible de rendre plus aisée la solution du problème que je pose ici sans autres commentaires.

XLIII. *Saints de cire* (poupons de cire). L'on confectionne à Vollèges aux fêtes de Saint-Sébastien et de Saint-Loup, et à Fully à la fête de Saint-

Symphorien, des saints en cire, que l'on vend (15 centimes) aux personnes qui invoquent ces saints, pour obtenir un soulagement à leurs peines et maladies, ou à celles de quelqu'un de leurs proches, en faisant le tour de l'église une chandelle allumée à la main et dans l'autre ce portrait de cire, le jour de leurs fêtes respectives. Si la maladie, dont on demande la guérison réside plus spécialement dans un membre ou dans quelque partie du corps, c'est le morceau de cire représentant cette partie seulement que l'on prend.

XLIV. Facétie (*devinette orale*): Vingt cent mille ânes dans un pré et vingt cent dans l'autre. Combien en tout y comptez-vous de pieds et d'oreilles? (Lire: Vincent mit l'âne dans un pré et Vincent dans l'autre.)

Celui à qui est demandée cette réponse pour la première fois, donne invariablement une fausse solution.

XLV. A Sarreyer, l'apparition de la *peste noire* de sinistre mémoire, suivit, dit-on, celle d'un mystérieux chat noir que des veilleurs attardés virent franchir le torrent à l'entrée du village par une nuit profonde.

XLVI. Fers et clous de mulet, déposés dans la marmite dans laquelle on a mis cuire en même temps des pommes de terre, empêchent celles-ci d'arriver à la cuisson.

XLVII. Faire périr un crapaud et mettre son cadavre dans un interstice des parois ou de la muraille d'un bâtiment: on éloignera de la sorte rats et souris de ce bâtiment.

Lourtier.

Maurice Gabbud.

### Einige schweizerische Freimaurer-Sagen.

Das Volk hat seit jeher gewisse Gebiete bevorzugt, auf denen es seine phantastische Gestaltungskunst betätigte. Zauberer, Hexen, Riesen, Zwerge usw. bilden einen Hauptinhalt der Sage, gewisse Berufe, wie die der Pfarrer, Richter u. a. geben ihm willkommene Gelegenheit, sich in Schwänken genug zu tun. Ein bisher für die Volkskunde viel zu wenig beachtetes Gebiet ist die Beschäftigung des Volkes mit der Freimaurerei und ihren Vertretern. Da die Freimaurerei noch verhältnismässig jung ist — die ersten Logen sind noch nicht einmal zwei Jahrhunderte alt — so sind die Gestalten, die das Volk nach dieser Richtung hin gezeichnet hat, jedenfalls noch jungen Datums, viel jünger als manches, ja als das meiste übrige Volksgut. Der gemeine Mann des Volkes beschäftigt sich weit mehr mit den Angehörigen des Bundes, ihr Leben und Treiben in den weltverschlossenen Logen dichtet ihnen viel mehr Fähigkeiten an, fabelt über sie viel inniger, als man gemeinhin annimmt. Spielen doch selbst in den Köpfen mancher Gebildeten die Freimaurer eine eigentümliche Rolle, vielmehr bei solchen Leuten, die in der Beziehung nur auf das Hörensagen angewiesen sind. An anderen Stellen habe ich schon verschiedene Mitteilungen über den Volksglauben der Freimaurer gebracht<sup>1)</sup> und will mich deshalb hier darauf beschränken,

<sup>1)</sup> Vgl. u. a. folgende Arbeiten von mir: 1. Wie erklärt sich das Volk den Namen „Freimaurer“, und warum ergeht es diesen im Leben nie schlecht? *ZEITSCHRIFT d. Ver. f. rhein. u. westf. Volkskunde VI*, 1 ff.; 2. Die Freimaurerei im Volksglauben. Eine Umfrage. *Mitt. d. Verbandes d. Ver. f. Volks-*